



Réseau Semences Paysannes

Biodiversité des semences et plants dans les fermes

EDITO, par Jacques Caplat, chargé de mission AGE

Agir pour l'environnement a lancé en partenariat avec le Réseau Semences Paysannes, une campagne sur la biodiversité cultivée.

Pendant des millénaires, ce sont les paysans qui ont développé et conservé toute la biodiversité cultivée. Au siècle dernier apparut la profession de semencier, qui a concentré et spécialisé la production et la sélection des variétés agricoles : il est plus rentable de commercialiser en grande quantité une variété « standard », que le paysan doit racheter chaque année, qu'en petites quantités un grand nombre de variétés locales, que le paysan peut réutiliser et adapter à son territoire et à son climat. Avec la disparition des semences paysannes, **la biodiversité cultivée est en danger.**

Sauvegarder et augmenter la diversité des semences et plants agricoles a non seulement un impact direct sur la biodiversité cultivée nécessaire à une alimentation saine et diversifiée, mais également **un impact indirect important sur la biodiversité sauvage**, car l'agriculture occupe 54 % de notre territoire. Toute uniformisation des cultures conduit à un appauvrissement de la faune, de la flore et des micro-organismes associés.

Or, la biodiversité cultivée se réduit de plus en plus sous l'effet de :

- l'uniformisation des pratiques agricoles, qui s'appuient sur l'utilisation de variétés standardisées peu nombreuses,
- la réglementation sur les semences et plants, qui limite fortement la diversité à la disposition des paysans,
- la pression des semenciers industriels, qui tentent d'interdire ou de taxer l'utilisation des semences de ferme, d'interdire les échanges de semences entre agriculteurs et la commercialisation des semences à usage amateur – alors que les textes internationaux les recommandent,
- le manque de moyens des organismes de recherche publique, qui tendent à conserver les vieilles variétés « dans des frigos » sans les cultiver, ce qui ne leur permet pas de co-évoluer avec leur milieu, et le manque de volonté politique pour appuyer leur conservation et leur renouvellement en cultures vivantes dans les fermes.

En cette année mondiale de la biodiversité, n'oublions pas le rôle essentiel des paysans et des jardiniers amateurs dans la conservation et le renouvellement de la biodiversité des espaces cultivés et naturels. Le choix de variétés paysannes localement adaptées permet de mettre en oeuvre des **techniques agricoles économes en intrants et en eau**, voire de se passer entièrement d'engrais chimiques et de pesticides de synthèse : il est donc le point de départ d'autres pratiques agricoles, respectueuses de la vie et des milieux naturels.

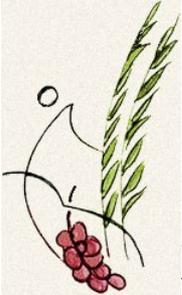
LES BREVES

L'Institut Vavilov menacé par un projet immobilier

L'Institut Vavilov est la collection officielle de semences de plantes cultivées de l'Etat russe. Il dispose de douze stations expérimentales. Un projet immobilier touchant la station de Pavlovsk, dans la banlieue de St-Petersbourg, menace immédiatement la collection de 10.000 variétés fruitières et de baies installée à Pavlovsk sur 35 ha. Groseilles, framboises et de cerises et fraises y sont cultivées. Près de 90% de ces variétés de cultures sont uniques. Cet épisode met en lumière la fragilité des institutions centralisées de conservation de la biodiversité cultivée, et accrédite l'idée que les semences ne sont réellement en sécurité que tant qu'elles sont semées et récoltées dans les champs et les jardins par des paysans et jardiniers réunis dans des réseaux locaux. Ainsi l'objectif de conserver les variétés cultivées se confond avec celui de maintenir et de redéployer l'agriculture paysanne. *Extraits du Communiqué d'URGENCEI, Aubagne, le 10 septembre 2010.* www.urgenci.net

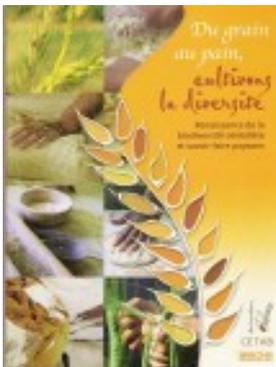
Bulletin bimestriel disponible gratuitement par internet et moyennant frais de copie et d'envoi (12 €/ an) par courrier

*Ont participé à la rédaction de ce bulletin :
Anne-Charlotte Moij, Hélène Zaharia,
Sandrine Chastang, Guy Kastler*



Question : Peut-on vendre librement les produits issus de semences de variétés non inscrites ou de variétés inscrites au catalogue "variétés anciennes pour jardiniers amateurs" sur le marché ?

OUI, rien n'empêche de vendre les produits issus des variétés non inscrites et même des variétés dites "amateurs" bien que l'on entende parfois le contraire. Les obligations qui s'imposent au vendeur de semences se limitent à l'information qu'il donne au consommateur concernant les caractéristiques de la semence (usage amateur par exemple), mais il n'a aucune responsabilité de vérifier l'usage qu'en fera l'acheteur, et l'acheteur n'est pas contraint par les règles de commercialisation des semences. Il n'y a pas non plus d'obligation contractuelle (écrite ou morale) entre le vendeur et l'utilisateur pour obliger ce dernier à utiliser les semences uniquement pour sa propre consommation, c'est-à-dire en vue d'une exploitation non commerciale. Les produits issus de semences de variétés amateurs peuvent donc en toute légalité se retrouver sur le marché. Le seul litige peut éventuellement porter sur l'utilisation du nom de la variété : si la variété a subi plusieurs multiplications à la ferme sans sélection conservatrice, il est plus prudent de revendiquer une sélection paysanne plutôt qu'un nom de variété amateur. L'indication du nom de la variété lors de la commercialisation de la récolte n'est, à ce jour, une obligation que pour *certaines agrumes, les pommes, poires, raisins et pommes de terre.*



Vient de paraître : Brochure "du grain au pain, cultivons la diversité", renaissance de la biodiversité céréalière et savoir-faire paysans

Après le film qui relatait une rencontre internationale où des paysans, boulangers, meuniers venus d'une vingtaine de pays ont pu partager leur savoir-faire sur la culture et la transformation de leurs céréales paysannes, vient de paraître le livre.

Ce livre est consacré aux savoir faire des paysan(nes), paysans boulangers, artisan(ne)s qui ont échangé leurs recettes, leurs pratiques et leurs semences de céréale à cette occasion. Pains plats d'Iran, pain romain, pain kabyle, mamaglia de Roumanie, pâtes artisanales italienne, un tour du monde, en 19 recettes, des pratiques et des céréales utilisées.

Une mine d'information pour qui souhaite faire du pain au levain traditionnel, du pain de semoule ou de la Broa portugaise. Accessible à tous, il intéressera particulièrement les artisans ou les paysans boulangers qui sauront profiter des informations sur les moulins, les techniques de cuisson ou le séchage des pâtes.

RSP-CETAB-BEDE | 72 p | 10 euros + frais de port

RENDEZ-VOUS

2 oct 2010 - Saulgé (86),

Fête des cueilleurs de biodiversité, plus d'infos Béatrice, 05-49-48-18-09

8 Oct – Molières (24), de

14h à 17h30, rencontre technique sur les blés paysans. De 14h à 17h30. Inscrit 05.53.35.88.18

30 oct – Préchacq-les-bains (40), Fête de la Biodiversité, plus d'info Bio d'Aquitaine 05-58-98-71-92

Guichen (35), du 9 au 11 oct

La Biodiversité cultivée au Salon Ile et Bio. Avec Triptolème. 09.62.38.57.86

La Brigue (06), du 16 au 17

oct, Fête de la brebis brigasque, exposition, ateliers (avec Fruits oubliés paca, Pam), films sur la biodiversité cultivée.

04.93.04.41.24

17 octobre - Tournefeuille

(31) : bourse de graines et exposition sur la biodiversité cultivée. Foire bio du Gd Toulouse (Erables 31)

8 au 12 nov - Le Landreau (44), Molac (56), Quily (56), Maure de Bretagne (35),

Boulanges et blés paysans, contact Triptolème 09-62-38-57-86

Montpellier (34), du 20 au

30 nov 2010, Semaine de la Biodiversité en Languedoc Roussillon. Films documentaire sur la biodiversité cultivée, théâtre, animations sont prévues.

BEDE : 04 67 65 45 12

Retrouvez tous nos rendez vous sur notre site internet, rubrique actualités / calendrier



DOSSIER D'ACTUALITE

**Arche de Noah : un réseau de conservation dynamique
des variétés paysannes en Autriche**

Arche de Noah est une organisation à but non lucratif créée en 1990 à l'initiative de jardiniers, d'agriculteurs et de journalistes, soucieux de l'avenir des semences et des variétés « anciennes » mais pas seulement ! 6.500 membres sont aujourd'hui impliqués avec Arche de Noah et une large équipe gère et organise les activités de l'organisation. Elle fête ses 20 ans cette année, ce qui témoigne de l'intérêt de la mise en réseau des acteurs de la conservation et de la valorisation de la biodiversité cultivée .

Par Anne Charlotte Moÿ

Sur la base d'un entretien avec Beate Koller, coordinatrice de Arche de Noah

Arche de Noah mènent des actions visant à conserver et diffuser le patrimoine végétal autrichien :

- la mise en réseau et le soutien des conservateurs privés de semences et des échanges de semences au sein du réseau
- la diffusion des semences de la collection de Arche de Noah à des amateurs mais aussi à des agriculteurs
- la valorisation économique de cette biodiversité cultivée en essayant de stimuler le marché et en coopérant avec des petits firmes semencières bio,
- mais aussi se faire plaisir, découvrir et témoigner de la richesse du patrimoine végétal...

Un jardin pour découvrir et témoigner de la richesse de la biodiversité cultivée

La création d'un jardin ouvert aux visiteurs vise à conserver, à observer et à faire constater les richesses de dame nature puisqu'il abrite des centaines de variétés rares potagères et agricoles. L'Arche de Noah possède aussi l'une des plus grandes collections privées/banque de semences d'Europe, qui maintient plus de 6.000 variétés de légumes rares et de céréales .

Un réseau d'échanges de semences pour diffuser, conserver, partager, cultiver et valoriser

...Par la commercialisation de semences

La diffusion des variétés passe par la vente des semences dans la boutique du jardin, sur les marchés où Arche de Noah est présente, et par la vente par correspondance. Pour ce faire, l'organisation met à disposition un catalogue de semences qui est un inventaire annuel de toutes les variétés détenues par les membres de Arche de Noah et par sa banque de semences contenant des milliers de légumes rares, de fruits, d'espèces de grandes cultures et de baies. Les membres ont parfois des variétés différentes de celles de la banque d'Arche de Noah.

Le catalogue mentionne tout particulièrement les variétés à conserver ainsi que les contacts des personnes qui les détiennent (« conservateurs titulaires » de cette variété) ainsi que des informations sur les endroits où les variétés sont cultivées, des données sur leurs intérêts ... Le guide/catalogue est gratuit pour les membres ainsi que l'utilisation en ligne de la banque de données.

Si Arche de Noah vend des semences directement, elle n'a pas vocation à devenir un semencier. L'organisation à but non lucratif vise surtout à diffuser et à mettre en lien les personnes qui produisent à partir d'espèces rares (fruits, légumes), celles qui conservent les variétés aux champs ou aux jardins...chacun à son niveau. Les membres de l'organisation qui mettent leurs collections dans le catalogue reçoivent néanmoins une "contribution" pour leur travail au moment de la vente des semences. Cette contribution financière ne correspond pas totalement à la valeur de la semence vendue c'est-à-dire au coût de production, le travail de conservation reste donc encore un service rendu. Arche de Noah pourrait diffuser gratuitement ses variétés pour leur assurer une plus large diffusion mais, l'organisation a fait le choix depuis le début qu'une partie de son travail devait être financé par la vente des semences. Ainsi, l'affectation d'un prix à la semence permet peut-être aussi à ceux qui les achètent de leur attribuer psychologiquement une plus grande valeur.

... ainsi que la diffusion pour la conservation

La conservation et la diffusion des variétés passe, certes par la vente, mais surtout par la mise en réseau des échanges entre les membres . Le réseau comprend des particuliers, des agriculteurs, des jardiniers amateurs qui conservent dans leur jardin et leurs champs, et prennent soin des variétés menacées d'extinction. Le réseau sert aussi à transmettre connaissances et expériences à tous ceux qui s'y intéressent.



Les graines sont échangées entre les membres et chaque année il y a des réunions et des échanges de semences où les conservateurs du réseau peuvent se rencontrer personnellement.

Il n'y a pas d'obligation de sélection conservatrice. Au contraire, chacun est libre de laisser les variétés évoluer et s'adapter localement s'il le souhaite, à observer, à noter et à communiquer ces évolutions. D'où l'importance d'indiquer sur le catalogue le nom de chaque "conservateur". Dans le cadre de projets de coopération par exemple avec des jardins interculturels, ou des jardins communautaires... et pour les personnes qui souhaitent devenir responsables de la conservation et du développement de variétés, les semences sont données librement.

Les activités de vente et de conservation, créent parfois des situations ambivalentes étant donné la logique qui diffère derrière chacune d'elles. Mais Arche de Noah estime qu'il est nécessaire de travailler à différents niveaux en même temps et de coopérer avec le plus grands nombres d'acteurs pour préserver la biodiversité cultivée.



...Et la valorisation économique par les agriculteurs

Au-delà de la conservation, les agriculteurs cultivent aussi cette biodiversité. Arche Noah coopère effectivement avec des agriculteurs biologiques afin de pouvoir ramener la biodiversité dans les champs et sur les marchés. Il existe une liste des agriculteurs et maraîchers biologiques qui produisent et cultivent des produits fabriqués à partir de variétés anciennes (sur la page d'accueil du site www.arche-noah.at). La valorisation des produits issus de ces variétés est conçue comme un élément essentiel de pérennité de leur conservation. Cette capacité de valorisation est aussi le résultat d'une législation généreuse permettant la préservation du patrimoine.

Une législation généreuse

européennes sur la commercialisation des semences, mentionne explicitement que, n'entre pas dans le cadre de la commercialisation l'échange de semences entre agriculteurs ou autres utilisateurs pour protéger les ressources génétiques.

La loi mentionne aussi que le ministère de l'agriculture ou les autorités compétentes doivent définir les conditions selon lesquelles, l'échange entre agriculteurs de semences de variétés non inscrites, d'écotypes, et l'accès aux ressources phylogénétiques est permis. Parmi ces conditions, le texte mentionne notamment, que les semences pour un usage personnel n'ont pas besoin d'être labellisées/étiquetées, ne doivent pas dépasser les quantités prévues. L'échange de semences de variétés non inscrites, les écotypes et l'échanges entre agriculteurs ou d'autres utilisateurs de ressources phylogénétiques est permis si : les agriculteurs ou autres utilisateurs ne sont pas non plus, en même temps, acteurs de la commercialisation des semences sur le marché. La variété ne doit pas être enregistrée dans une liste européenne ou de l'OCDE, et la quantité prévue ne doit pas être dépassée.



Un partage de savoirs et de connaissances

L'organisation dispose aussi d'un service technique et apporte réponses, soutien et conseils à ses membres dans le choix des variétés spéciales, la préservation des variétés rares, la culture ... Parce qu'il ne suffit pas de protéger les semences pour préserver une variété, mais aussi les savoirs et les connaissances qui vont avec. Arche de Noah invite aussi ses membres à partager leurs connaissances entre eux mais surtout avec des gens engagés dans la biodiversité car l'échange et le partage d'expériences est l'un des principes les plus importants de l'enseignement. Il existe des formations, des séminaires, des publications ...

Comment Arche de Noah arrive à vivre ?

Arche de Noah qui compte de très nombreux membres (6500 membres) bénéficie ainsi de leurs cotisations, de dons permanents mais aussi de nombreux sponsors comme des magasins, banques...

Plus d'infos:



ARCHE NOAH

www.arche-noah.at